



Compte Rendu du Conseil d'Administration du 12 février 2017 à Chamalières

Sont présents :

Clubs de : Bort les Orgues, Brioude, Ceyrat, Chamalières, Châtel, Cournon, Creuzier, Dompierre, Dore l'Eglise, Issoire, Montluçon, Neuvic, Vichy Esplanade

Bureau : Josef Vebr, Catherine Haniez, Anne-Marie Mazoyer, Monique Tavernier.

Délégués régionaux : Nicolas Chanson (Jeunes et Scolaires).

Excusés : Clubs de Aurillac, Cusset, St Amand, St Chély, St Flour, Vichy Académie, Ydes, Yzeure.

Bureau : Jean-François Castanier, Frédéric Troubat.

Absents : Chaudes Aigues, Pierrefort.

Ce qui représente 18 voix sur un total de 32, le quorum est atteint.

Suivi de l'ordre du jour :

1* **Mot d'accueil,**

Le président ouvre la séance à 10h, et remercie les Président(e)s présents ou représentés.

2* **Résumé du CA de la Fédération du 7 janvier**

Josef Vebr présente le compte rendu du CA fédéral du 7 janvier 2017 auquel il a assisté :

A retenir :

- Inscriptions dans les festivals : pénalisation de 3 € pour les inscriptions ou désinscriptions tardives, hors cas de force majeure ;
- Agenda : prochainement disponible en téléchargement sur le site fédéral pour l'année en cours, groupe de travail en cours pour définir celui de la saison prochaine ;
- Simultanés fédéraux : semaines de simultanés ramenées à 5 jours du lundi au vendredi, le samedi est remplacé par des parties de simultanés permanents ;
- En outre, la semaine de simultanés de septembre est décalée à la première semaine d'octobre.
- Epreuves fédérales : les parties ne seront plus envoyées par courrier, mais téléchargeables par un responsable du centre organisateur selon un processus sécurisé.

Le compte rendu complet est disponible sur le site fédéral.

Michelle COHARD demande que lors des CA fédéraux, l'ordre du jour soit préalablement transmis à tous les Clubs, afin de permettre des questions ou commentaires éventuels.

• **Situation actualisée du Comité : ré affiliation des clubs, renouvellement des licences**

Tous les joueurs sont à jour de leur licence, le nombre de licenciés est à ce jour de 483, répartis ainsi : 5 Série 1, 14 Série 2, 14 Série 3, 64 Série 4, 105 Série 5, 241 Série 6 et 40 Série 7.

3* **Qualification aux Championnats fédéraux : Vermeils, Promotion, Individuel ...**

Les joueurs qualifiés sont informés de leur qualification par mail ou courrier de la Fédé.

Attention à bien respecter les dates limites d'inscription, qui peuvent varier selon le mode de qualification (finale Vermeils notamment). Catherine propose de transmettre à l'ensemble des Clubs la liste des qualifiés et les informations fédérales relatives à leurs inscriptions. Proposition adoptée.

Les Clubs sont invités à inciter leurs joueurs de série 7 à participer au Championnat promotion pour découvrir l'esprit d'un festival et de la compétition.

Challenge Auvergne toutes catégories : Nicolas présente les travaux du groupe de travail (Nicolas, Cédric et Frédéric) : un classement sera fait pour l'ensemble des joueurs, à partir des manifestations ouvertes à toutes les catégories (soit 13 pour la saison). Classement par séries, pondéré par les participations à l'arbitrage. Les récompenses seront décernées à l'Assemblée Générale.

Challenge Auvergne pour les séries 5, 6, 7 : les travaux n'ont pas commencé, Nicolas va contacter Gilbert Salanson qui avait lancé le projet lors du précédent CA, pour constituer un groupe de travail.

4* **Point sur la trésorerie, les tarifs, la papèterie :**

Tarifs des compétitions : le Comité attire l'attention des participants sur l'incidence financière du nombre d'arbitres et ramasseurs présents sur une compétition, compte tenu du reversement de 3.50€ par personne présente (joueurs, arbitres et ramasseurs), d'autant plus lors des tournois en 3 parties puisque une indemnité de 16€ leur est allouée pour le repas de midi. Il convient de respecter le quota moyen préconisé de 1 arbitre pour 15 joueurs.

Papèterie : le Comité achète la papèterie en grande quantité, (tarif le plus bas) et la revend aux Clubs qui en ont besoin, sur demande, au même tarif.

Jeux : Anne-Marie a acheté lors des festivals sur le Stand Clairon des jeux de Scrabble à un prix réduit, pour les revendre aux joueurs qui en ont besoin, notamment les nouveaux licenciés. Le Club de Dore l'Eglise indique par ailleurs avoir arrêté le Scrabble scolaire, et disposer d'une vingtaine de jeux qui peuvent également être cédés à des joueurs. Décision prise : le Comité rachètera les jeux au Club de Dore au prix unitaire de 15 euros, et pourra les revendre si besoin ou les prêter pour des manifestations Scrabblesques.

Aide aux Clubs :

- Le Comité (qui a oublié de le faire l'année dernière) remboursera à chaque Club la somme de 20€ pour mise à jour d'un Dongle suite au passage à l'ODS7,
- Une subvention financière sera accordée à tous les Clubs, au prorata de leur effectif. Après discussion, il est décidé de fixer la subvention à 2€ par personne licenciée, et d'appliquer pour les petits Clubs une base minimum de 10 joueurs. Cette mesure sera éventuellement reconduite par le CA pour les saisons prochaines, en fonction des capacités financières du comité, sur la base des effectifs pris en compte au 1er janvier.
- Pour les compétitions en paires, la redevance de 0,50€ par joueur due au Comité est supprimée.

5* **Point sur les séjours pour les semaines de Simultanés fédéraux :**

Le séjour organisé à St Sauves pour les simultanés de mars 2017 ayant été prévu trop tardivement, a dû être annulé par manque de réservation, mais VTF a accepté de le reporter en octobre, sans pénalité.

Séjour de juin prévu au Lioran, organisé par VVF.

6* **Point sur les actions des délégués régionaux :**

Les activités des délégués Arbitrage et Classique n'ont pas encore débuté : Agnès était en voyage à l'étranger et Robert attend du matériel (pendules) pour commencer.

Jeunes et scolaires : rapport de Nicolas Chanson :

- **concours scolaire** : 500 élèves ont participé : grand succès ! Finales locales à Chamalières et Vichy.

Puis finale régionale le samedi 1er avril à Chamalières. J'ai contacté Denis Tridot pour voir s'il serait intéressé d'amener quelques jeunes catalous. Cet événement fera également office de Championnat régional poussin (une seule licenciée à Vichy : Jade Sabour / elle sera en concurrence avec les jeunes du concours).

Je vais utiliser le concours scolaire pour essayer d'approcher les professeurs pour créer des clubs scolaires dans les écoles.

- **TH2 W scolaire** : édition très réussie et appréciée, avec près de 70 joueurs. **À renouveler : à réfléchir pour une date / salle pour 2018**

- **championnat de France scolaire** : à Poitiers le week-end du 1er mai.

Plus d'informations à venir de la part des organisateurs (Marie Odile Panau)

Pour le transport : une étude est en cours avec d'autres comités pour mutualiser le transport.

7* Calendrier des compétitions 2017-2018

L'état préparatoire au calendrier prévisionnel a été adressé à tous les Clubs, réponse demandée pour fin avril si possible.

Quelques dates à retenir :

- Samedi 2 septembre : CA préparatoire à l'AG le matin et TH2 en paires l'après-midi à Châtel.
- Samedi 23 septembre 2017 : TH2 à Brioude pour l'anniversaire des 20 ans du Club.
- Dimanche 24 septembre 2017 : Championnat Départemental du Cantal à Aurillac et anniversaire des 30 ans du Club.
- Dimanche 1^{er} octobre à Chamalières : Assemblée Générale le matin et Championnat régional en paires l'après-midi.
- Samedi 7 et dimanche 8 octobre 2017 : Festival de Châtel-Guyon

8* Questions diverses :

Yvette Faye signale que le vérificateur aux comptes du Club de Ceyrat demande chaque année un justificatif des sommes reversées sur les licences. C'est le tarif fédéral des licences et le nombre de licenciés du Club qui constituent le justificatif. Elle peut y ajouter une attestation sur l'honneur ou une attestation du comité.

9* Date du prochain CA et de l'AG :

Un CA préparatoire à l'AG sera organisé le samedi 2 septembre au matin à Châtel, suivi l'après-midi du TH2 traditionnel en paires du 11 novembre, qui ne peut se dérouler à cette date car elle est retenue par la Fédé pour disputer la Phase1. (vu Mairie de Châtel date confirmée).

L'AG aura lieu le dimanche matin 1er octobre à Chamalières.

La réunion est close à 12h00.

Catherine HANIEZ, Secrétaire du Comité.